

Recueil de textes épistémologiques sur l'Afrique du Sahel et du Sahara à la Méditerranée (question CAPES)

Armelle Choplin, Olivier Pliez, (Re)construire l'image des territoires du Sahara et du Sahel. Dossier Sahara et Sahel, territoires pluriels, Mappemonde, 104 (4-2011), <http://mappemonde-archivage.mgm.fr/num31/intro/intro1.html>

Le dossier « Sahara et Sahel, territoires pluriels » met en lumière les dynamiques socio-spatiales qui traversent actuellement le Sahara et le Sahel. Les auteurs des contributions, jeunes chercheurs pour la plupart, partagent, par-delà leurs attaches disciplinaires (sociologie, anthropologie et géographie), un intérêt pour des lectures spatialisées des faits qu'ils observent. Ces recherches récentes permettent d'aller à l'encontre de représentations erronées, souvent héritées de l'époque coloniale, qui perdurent et/ou se renouvellent pour qualifier la zone saharo-sahélienne. Parmi ces mythes véhiculés et entretenus par les discours politiques, les médias ou les imaginaires, il en est un en particulier sur lequel nous souhaitons revenir : celui d'un espace qui échapperait à toute forme d'organisation spatiale. Encore aujourd'hui on évoque souvent l'insuffisance de la maîtrise de vastes portions du Sahara et du Sahel par les États. Cette région du monde se trouve alors réduite à une immense zone grise, incontrôlée et incontrôlable. Les recherches empiriques ici présentées vont à contre-courant de ces généralisations et simplifications hâtives, qui résultent d'une méconnaissance du terrain. Ces travaux rendent compte de logiques territoriales bien identifiables, de figures spatiales structurantes, d'ancrages profonds aux espaces. À travers leurs mots, leurs photographies, leurs cartes, les auteurs ont cherché à restituer, à différentes échelles, la diversité des territoires, des territorialités et des recompositions qui émergent au Sahara et au Sahel. En cela, leur vision est diamétralement opposée à celle véhiculée par certaines représentations graphiques largement diffusées dans les médias, qui entretiennent l'image d'un espace « lisse » et uniforme.

Revenir sur quelques-uns de ces poncifs s'avère d'autant plus nécessaire qu'en l'espace d'une décennie, le Sahara a connu d'amples changements qui invitent à prendre encore plus de distance avec sa mythification première et à compléter les grands travaux de Marc Côte (2002) ou encore ceux de Jean Bisson (2003). Après avoir été le Sahara des nomades et des jardiniers d'oasis, il est devenu, un temps, le Sahara des touristes en quête d'authenticité, puis le Sahara des migrants avant d'être identifié comme celui des terroristes. Tandis que le Sahara a été mythifié, le Sahel a, quant à lui, été présenté comme une terre de malédiction. On l'a dit trop densément peuplé, pour des ressources fragiles et faibles, écrasé par le soleil et battu par de trop rares pluies d'une violence extrême. Pour beaucoup, le Sahel est resté l'espace de l'attente, le principal foyer de la migration vers l'Europe, le lieu de prédilection de l'interventionnisme « développementaliste », et désormais, une zone condamnée par le réchauffement de la planète. Notre objectif est de nous démarquer des approches qui tendent à verser dans la diabolisation et/ou le misérabilisme acritique face à cet espace en pleine mutation.

Si le Sahara et le Sahel sont généralement présentés comme deux entités distinctes, à l'origine pour des raisons climatiques, nous entendons considérer davantage ce qui les rapproche. Au-delà d'oppositions souvent réductrices (opposition nomade/sédentaire, par exemple), le

Sahara et le Sahel sont marqués par la continuité (Retaillé, 1993). Cela n'empêche pas que le Sahara présente deux visages, résultat de son partage politique au lendemain des indépendances. Les traitements territoriaux ont été extrêmement dissymétriques de part et d'autre des frontières, ce qui a entraîné une différenciation, assez généralement admise, entre un Sahara nord-africain et un Sahara modelé par sa proximité avec le Sahel. Le premier est assez largement désenclavé, asphalté et urbanisé. Ce qui n'est pas le cas du second, loin s'en faut. Le tropisme économique et migratoire nord-africain s'exerce avec force sur les parties désertiques des États méridionaux de la zone et de manière non négligeable jusque dans les parties sahéliennes de ces États. Les réseaux d'échange ont été un puissant ciment de l'espace saharo-sahélien avant et au lendemain des indépendances. Ils ont continué à s'étoffer durant les années 1980. Mais, ces dernières années, les médias et les politiques semblent oublier ces liens anciens pour ne retenir que les migrations de « clandestins » en partance vers l'Europe et qui transitent par le Sahara et le Sahel. Les gouvernements des États donnent l'impression de ne pas être en mesure de gérer cette intense mobilité, entretenant l'idée qu'ils ne parviennent pas à contrôler l'intégralité de leurs territoires...

Le Sahara et le Sahel sont désormais de plus en plus urbains. Pendant longtemps, le Sahara et le Sahel ont été présentés comme des espaces clos, renfermés sur eux-mêmes, peu urbanisés et dominés par un monde rural immuable. Dans cette représentation, l'oasis ou le village sahéliens apparaissaient comme des entités hors du monde et du temps. En 1925, Jean Brunhes suggère qu'une « géographie du tout » est possible à la condition de travailler sur des unités spatiales isolées, « des petits mondes ». À ce titre, il propose justement d'étudier « les oasis », « îles humaines » du désert, renvoyant à la métaphore du désert comme un océan où la vie n'est présente que sous forme d'isolats. Objet facile à appréhender, du fait de sa situation insulaire, Brunhes pense qu'il est possible de saisir à partir de l'oasis « les faits de géographie humaine dans leur naturelle et totale complexité ». Il serait bien malaisé d'appréhender de la sorte l'oasis d'aujourd'hui. Celle-ci est souvent une ville de bonne taille, aux connexions parfois endormies — le commerce transsaharien, les flux des déplacés de générations précédentes — qui peuvent être structurantes mais difficilement visibles. Autour d'elle, le monde change. Et l'oasis, comme le désert qui l'entourne, en fait bien partie. Les oasis finement ciselées par les jardiniers sédentaires laissent place à des villes habitées et signifiées par des néo-citadins. Loin d'être un isolat à l'écart des dynamiques mondiales, l'oasis contemporaine serait bien plutôt l'émanation de logiques territoriales extérieures, celle sélective des réseaux de transport de marchandises et de migrants comme à Dirkou (Julien Brachet) ou Tamanrasset (Régis Minvielle) par exemple, ou celle plus puissamment uniformisante des États comme dans le cas des oasis du Sahara égyptien (Martine Drozd). L'exemple de la Nouvelle Vallée en Égypte montre, en effet, combien l'État a lancé et accompagné le développement des oasis intérieures et les villes du littoral, rééquilibrant (partiellement du moins) le territoire... Souligner l'importance des villes dans l'espace saharo-sahélien ne doit pas conduire à occulter le rôle que conserve le monde rural.

Toutes les pistes sahariennes et goudrons sahéliens ne mènent pas en Europe. Ces dernières années, le Sahara comme le Sahel ont été présentés comme les espaces de transit pour les migrants qui espéraient gagner l'Europe. Ce transit, largement médiatisé, a donné l'impression que pistes et goudrons étaient exclusivement empruntés par des migrants internationaux qui s'apprêtaient à franchir « clandestinement » la mer Méditerranée. Il a ainsi largement occulté les autres intenses mouvements de population qui se déploient depuis

longtemps « entre les deux rives du Sahara » (Bredeloup, Pliez, 2005). Le Sahara et le Sahel ont en effet été, et demeurent, des « espaces de circulation » par excellence entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Évoquer ces flux migratoires, donner toute sa place au point de vue saharien et sahélien (voire africain), et non plus seulement européen comme les médias nous y ont souvent habitués, est devenu un impératif (Lessault, Beauchemin, 2009).

Dans le but de décentrer et de renouveler le regard, le dossier ici présenté s'intéresse autant aux mobilités et aux différentes formes que celles-ci peuvent revêtir qu'à la migration. L'article de Julien Brachet démontre que les migrations transsahariennes n'ont fait que se surimposer à d'autres mobilités plus anciennes. Le Sahara apparaît, selon son expression, comme un « espace feuilleté » où se superposent et se recoupent en certains « lieux passerelles » les territoires des nomades, pasteurs, cultivateurs, transporteurs, migrants et agents de l'État (militaires, douaniers, policiers). L'un de ces lieux passerelles majeurs est la ville par laquelle les migrants transitent. Certains s'y retrouvent même « coincés », faute de pouvoir poursuivre leur route à cause des contrôles renforcés. À leur tour, ils transforment cette ville structurante. Ainsi, du quartier à la frontière en passant par les routes, de véritables fabriques territoriales matérielles et/ou symboliques redessinent le Sahara dans son ensemble et participent de la redéfinition de ses liens avec les régions qui en sont frontalières, notamment le Sahel...

Tout le monde ne bouge(ra) pas au Sahara et au Sahel. L'idée d'un espace incontrôlé s'accorde bien avec l'image de populations nomades incontrôlables. Les « hommes bleus » de la « zone grise » se déplaceraient de façon anarchique et insoumise sur des territoires non structurés et non clairement identifiables. Parallèlement à la persistance de ce mythe, la métaphore indémodable du « nomade », empruntée à la pensée deleuzienne, s'est largement diffusée ces dernières années pour évoquer l'individu évoluant dans un monde « liquide » et postmoderne. La figure du nomade s'est alors retrouvée plaquée sur des réalités fort différentes des quotidiennetés des migrants ou des populations maures, touaregs, peules, toubous (Pliez, 2011).

D'Alessandro Cristina. Un regard sur la géographie coloniale française. Annales de Géographie, t. 112, n°631, 2003. pp. 306-315

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2003_num_112_631_918

Le fait que la plupart des textes qui tentent de retracer l'histoire de la géographie française, même les plus récents, oublient ou mettent en arrière-plan la géographie coloniale, n'est sans doute pas un hasard. Pourtant l'hétérogénéité des rapports que l'on peut inclure sous la même locution de géographie coloniale constitue une étape intéressante et originale dans les rapports progressifs que la géographie établit avec l'Ailleurs. Cet oubli est probablement lié au fait qu'il ne s'agit pas d'une branche de la géographie ou d'une école de pensée unifiée et soudée autour d'un maître : en effet un nombre non négligeable de ceux qui ont apporté une contribution originale à cette géographie n'étaient pas des géographes universitaires, mais plutôt des intellectuels, administrateurs, militaires, médecins, etc. soucieux de faire progresser l'oeuvre colonisatrice de la France dans ses colonies. Dans les années 1980, Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran ont attiré l'attention sur ce savoir et mis en place une

exploration épistémologique de la géographie coloniale institutionnelle (Berdoulay, 1981 ; Soubeyran, 1997). Grâce ces deux auteurs, il a été possible de découvrir les relations complexes et contradictoires de Ecole française de Géographie avec le monde politique et économique. Ce monde est celui de la Troisième République qui, après la défaite de 1870, va se tourner vers l'expansion coloniale afin de redonner une grandeur à la France. On peut ainsi s'apercevoir dans le numéro inaugural des Annales de Géographie de 1891 de l'importance de la place consacrée au mouvement colonial, mais malgré cela la même revue est le lieu où se déploie la bataille des Annales au cours de laquelle la géographie coloniale de Marcel Dubois s'oppose à l'orthodoxie de la géographie vidalienne de Lucien Gallois. Cette sorte de lutte pour l'hégémonie se termine en 1894 : Gallois remplace Dubois à la co-direction des Annales et la géographie coloniale perd sa plus grande opportunité d'obtenir la reconnaissance de sa légitimité dans le panorama institutionnel...

La géographie coloniale est en effet produite par des hommes de cabinet dans le sens où ce type de réflexion théorique, voire l'étude de cas singuliers, ne ressent pas la nécessité d'une expérience prolongée sur un terrain spécifique. Les premières thèses sur les colonies se présentent ainsi comme le résultat de recherches documentaires et, suite à des difficultés logistiques, elles ne bénéficient d'aucun contact *in situ*. La première thèse de géographie coloniale, celle Henry Schirmer sur le Sahara de 1893 ainsi que celle Augustin Bernard de 1895 sur la Nouvelle-Calédonie, ont été menées à leur terme sans jamais explorer les domaines qu'elles avaient pris pour objet. Henry Schirmer arrive à déplorer la pratique de terrain si elle n'est pas supportée par une connaissance préalable de la géographie et de ses méthodes car le terrain peut se révéler déroutant (Schirmer, 1891). Dans un premier temps donc, les textes produits utilisent les archives ou des données récoltées sur le terrain par des voyageurs ou explorateurs et, même lorsque ces géographes vont dans leurs lieux étude, leur production n'est pas le fruit d'une expérience directe prolongée et problématique avec le terrain comme ce sera le cas plus tard pour les géographes tropicaux. Augustin Bernard est un exemple typique de cette géographie de cabinet. Après avoir enseigné la géographie à l'Ecole supérieure des Lettres à Alger, il occupe la chaire de géographie et colonisation de l'Afrique du Nord, créée pour lui la Sorbonne en 1902. A partir de ce moment, il n'a pas d'autre champ d'étude que l'Afrique du Nord. De Paris, il continua à suivre attentivement tout ce qui se passait de l'autre côté de la Méditerranée. Il accomplit en Algérie et au Maroc de nombreuses missions au cours desquelles ses enquêtes étaient mises jour (Larnaude, 1975, 109)... Comme la géographie vidalienne fondait l'étude des régions sur la connaissance du milieu physique, la géographie coloniale vise en première instance la compréhension des traits physiques utiles pour évaluer une contrée et ensuite l'exploiter. Tout se tient dans la série des phénomènes physiques, tout s'enchaîne, tout se déduit et on ne peut exploiter les richesses naturelles qu'après avoir compris dans leur ordre rigoureux les faits de géologie, de relief, de climat, d'hydrographie, de végétation, de faune... « La connaissance des qualités nutritives du sol, du relief montagneux, du climat surtout puisque la plupart de nos colonies sont situées sous les tropiques, nous dictera une saine adaptation des cultures, nous préservera des expériences inutiles et coûteuses » (Dubois, 1894, 134). Plus généralement, on peut dire qu'on assiste progressivement à la constitution d'un plan typique de la monographie régionale en pays de colonisation. Après une esquisse générale (position et peuplement) viennent les éléments constitutifs de la géographie physique (parmi lesquels le climat, le relief et l'hydrographie sont les traits prioritaires), puis les mises en valeur (agriculture, mines, institutions, voies de communication et commerce) ...

Les meilleurs alliés de la géographie coloniale ont été les politiciens favorables à la colonisation, les administrateurs et tous les acteurs économiques ayant des intérêts outre-mer, surtout les chambres de commerce) sans compter l'apport remarquable des sociétés savantes telles que la Société de Géographie de Paris, active depuis 1821. Les hommes politiques favorables à une politique impérialiste et coloniale de la France n'étaient pas groupés dans un seul parti, mais ils étaient plus nombreux à gauche et au centre. Ces hommes ont opéré activement pour que ce savoir géographique tourné vers les colonies soit officiellement reconnu par les institutions, pour que leurs idées politiques reçoivent à leur tour une confirmation de cette nouvelle discipline. La géographie coloniale de Marcel Dubois et des géographes regroupés à partir de 1894 autour de sa chaire de Géographie coloniale à la Sorbonne, Henry Schirmer, Pierre Foncin, etc., est un savoir appliqué mais aussi social pour lequel la connaissance géographique des pays colonisés est finalisée : rechercher les lois d'une colonisation vraiment rationnelle (Dubois, 1894, 125). Mais Henry Schirmer montre que si la géographie permet de faire progresser la colonisation, l'inverse est vrai. Aussi la colonisation donne une impulsion rapide aux progrès des connaissances géographiques des espaces sur lesquels des Etats ont des visées expansionnistes. Le cas de l'Afrique montre que les connaissances s'accumulent rapidement en une décennie dès que les Etats européens commencent à préconiser des possibilités de colonisation sur ce continent (Schirmer, 1891). On ne peut pas considérer comme coloniale tout géographe qui aurait pris en compte la colonisation parmi les faits géographiques. A notre sens, Angelo Turco a raison d'insister sur le fait que s'intéresser aux colonies est une condition nécessaire pour qu'un géographe soit considéré comme colonial, mais ce n'est pas une condition suffisante (Turco, 1996) car l'effort théorique devrait faire la différence, mais nous remarquons que de nombreux ouvrages montrent que cette tension vers la théorisation n'est pas toujours forcément présente, elle ne correspond pas systématiquement à la finalité que les auteurs veulent atteindre. C'est pour cette raison qu'un des premiers africanistes français, Jacques Richard-Molard ne peut sans doute pas être considéré comme un géographe colonial. Nous ne rejoignons pas Annie Cheneau-Loquay (Bruneau M. Dory D. 1994 171-191) qui considère coloniale la géographie de Richard-Molard et pour qui la géographie coloniale est une géographie du développement. Même s'il prend en compte le phénomène colonial comme facteur prioritaire l'organisation de l'Afrique noire française qu'il étudie et même il ne se déclare pas contraire à la colonisation, sa finalité n'est pas coloniale mais « africaniste ». Nous utilisons ce terme selon son acception littérale conforme à l'usage qu'on en faisait à l'époque ; on appelait africaniste toute connaissance scientifique appartenant aux sciences humaines et sociales appliquée à l'étude de l'Afrique ; nous prenons ainsi nos distances de la querelle actuelle sur africanisme ayant plutôt trait histoire et anthropologie. Richard-Molard veut produire une géographie de l'Ailleurs africain et surtout des sociétés traditionnelles et de leur façon de se rapporter à l'espace. En plus, Richard-Molard, fondateur de la section de Géographie de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) en 1945 et nommé directeur-adjoint en 1949 de cette institution fondée par Théodore Monod pour faire l'inventaire naturaliste et humain de la partie française de l'Afrique Noire, subissait la contrainte d'un organisme de recherche créé pour asseoir sur des bases scientifiques la colonisation de l'Afrique noire française. Un autre géographe Emile-Félix Gautier porte un regard critique sur la colonisation qui découle de son intérêt pour ce qu'on appelait à l'époque la « question indigène » d'Algérie. Professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger qui deviendra par la suite l'Université, pendant toute sa carrière, il s'intéresse à la façon dont les Algériens perçoivent la colonisation et aux difficultés qui empêchent les deux peuples cohabitant sur le sol algérien de fusionner réellement. Au

moment où la France établit son protectorat en Tunisie et au Maroc et où l'Algérie est sur le point de se transformer en colonie de peuplement, Emile-Félix Gautier affirme l'absurdité de la conquête du Sahara, s'intéresse aux habitants du désert et à leur organisation sociale. A un degré complètement différent, Elisée Reclus, souvent considéré anticolonialiste a une vision nettement moins tranchée du fait colonial. Anticolonialiste, Elisée Reclus ? S'il condamne les abus de l'affairisme et le régime du sabre, il ne répudie pas ... la colonisation. Elle lui paraît inévitable et positive parce qu'elle ouvre des possibilités nouvelles pour l'histoire humaine. (Bruneau Dory D, 1994, 132). Pour Reclus ainsi que pour Gautier et pour bien autres, il est difficile de faire la part des choses sans tomber dans un réductionnisme simplificateur. D'une part l'impérialisme empreigne les intellectuels de l'époque, sans pour autant exclure des critiques épisodiques sur la manière d'appliquer sur le terrain les principes de la colonisation. D'autre part, certains peuvent se faire porteurs d'une critique plus profonde appuyée sur une expérience personnelle de l'outre-mer ou réciproquement, d'autres arrivent dans les années 1950 à nier l'évidence de la crise du fait colonial et à s'attacher à l'Outre-Mer, désormais proche de laisser sa place des Etats indépendants.

A cet effet plutôt que cataloguer une fois pour toutes les auteurs, il nous semble plus sérieux de faire référence au contenu spécifique de chaque ouvrage afin d'en déduire s'il peut être inclus dans la mouvance de la géographie coloniale. Si on pousse le raisonnement, on peut aisément arriver à trouver des parties d'ouvrages ou des simples considérations pouvant être rattachées la géographie coloniale sans pour autant que tout le texte puisse s'inscrire dans ce domaine de préoccupations. La thèse de Gérard Brasseur sur « Les établissements humains au Mali » offre à ce sujet un exemple significatif. Ce long travail de terrain qui a duré sept ans entre 1952 et 1959, présente quelques rares épisodes pouvant laisser penser que l'auteur approuve dans le principe le colonialisme et ses méthodes. Nous ferons ici référence à deux passages. Dans le premier, Brasseur affirme qu'un des résultats les plus importants de la colonisation a été l'instauration de la paix, « la suppression de la chasse à l'homme ouvre une ère nouvelle où les prestations en nature, eu égard à la situation antérieure, paraîtront une contrainte bien douce pendant de nombreuses années » (Brasseur, 1968, 502). Dans un autre passage, il fait mention de l'installation d'un nouveau village vers 1940 pour de simples raisons de commodité « et non sous la pression de l'Administration comme aiment à le dire ses habitants » (Brasseur, 1968, 217). Ces deux phrases extrapolées *ad hoc* pourraient faire croire que Brasseur défend l'oeuvre de la France au Mali à une époque où celle-ci était mise sous accusation et qu'il porte sur les Africains le regard qu'on portait autrefois sur les indigènes. Cela peut être vrai dans le cas de quelques passages isolés, mais il faut reconnaître l'attention particulière que Gérard Brasseur porte à l'étude des sociétés traditionnelles tout le long des textes qui rendent compte de ses recherches africaines, la participation personnelle qui le lie à son terrain, le goût de la découverte d'une Afrique fascinante qui risque de se perdre sous les coups d'une modernisation rapide et incontrôlée. Tout cela indique clairement que la géographie de cet auteur prise dans son ensemble n'est pas coloniale, mais plutôt africaniste puisque l'expérience du terrain est la source principale de documentation pour le travail de recherche. Un autre cas confirmant la difficulté d'une classification univoque de la pensée d'un auteur sous étiquette de la géographie coloniale est l'épisode de la première édition de *Les pays tropicaux* de Pierre Gourou. Jean Suret-Canale s'insurgeait quelques mois après la publication de ce texte puisque l'auteur, au nom de l'ancien déterminisme du milieu sur les sociétés, n'admettait pas explicitement que le retard des pays tropicaux en matière de techniques était le résultat d'un processus historique de domination coloniale ayant frappé la plupart de ces pays. Chemin faisant, l'auteur semblait défendre la légitimité de la colonisation

aux yeux de ses détracteurs. Cela permettrait de classer Gourou à plein titre parmi les géographes coloniaux et d'escamoter la portée novatrice de son œuvre. En effet non seulement Gourou a revu ses positions dans les éditions successives de *Les pays tropicaux*, mais la suite de son parcours de chercheur montre un intérêt réel et une vive préoccupation pour le futur des pays tropicaux désormais devenus des nations indépendantes. Nous croyons donc que les affirmations douteuses de Gourou en 1948 se justifient par le souci toujours présent chez cet auteur de rechercher les explications géographiques des phénomènes observés, par le biais notamment de la comparaison. Cela a mené tout droit vers le déterminisme.

Nous croyons donc pouvoir identifier quelques éléments de différenciation visant à distinguer la géographie coloniale de celle que nous appelons africaniste. Tout d'abord une géographie qui se veut coloniale a une finalité appliquée dans le sens où elle vise à mettre en place, défendre, légitimer et améliorer la colonisation, alors que pour un géographe africaniste le fait colonial est certes une réalité qu'il faut prendre en compte, mais il ne s'agit que d'un facteur parmi d'autres, même si son importance est prioritaire puisque l'intérêt est focalisé sur l'étude et la connaissance d'un espace autre. Dans cette optique, la géographie africaniste se transforme progressivement en une science de terrain toujours plus lointaine de ce savoir de cabinet qu'était la géographie coloniale. La conscience que la pratique de terrain fait réellement la différence engendre une rhétorique supportant cette expérience. Pour terminer, il nous semble que le savoir colonial était dans les mains d'amateurs passionnés et intéressés des espaces liés à leurs préoccupations, par contre la géographie africaniste se développe comme une activité de recherche professionnelle dont la finalité scientifique mène à la mise en place d'instruments heuristiques d'étude de cette réalité. Cette géographie coloniale, pour laquelle Marcel Dubois préfère l'appellation de « Géographie des colonies » afin d'éviter selon lui à ce savoir une allure abstraite de théorisation philosophique, arrive à établir ses liens et ses nœuds, à survivre à la « bataille des Annales » et à se diffuser sous la forme d'un savoir marginal dont la scientificité est souvent contestée mais dont l'apport, l'originalité face à la rigueur de la géographie vidalienne, est indéniable. Malgré les défauts qu'on peut lui reconnaître a posteriori visant une planification centrale des colonies pour laquelle les intérêts du pays colonisateur sont largement prioritaires face à l'attention portée vers les milieux d'accueil, cela n'empêche pas néanmoins de mettre en place une connaissance géographique des pays colonisés. C'est une première forme de géographie qui reconnaît à l'altérité un véritable intérêt disciplinaire et qui pourtant va s'estomper progressivement bien avant les Indépendances face à la Géographie tropicale. Celle-ci a comme acte de naissance la publication de la thèse de Pierre Gourou sur les paysans du Tonkin en 1936 (Gourou, 1936) : le texte fondateur qui inaugure une géographie de terrain sous les tropiques, une connaissance des pays d'outre-mer et de ses peuples, à l'aide d'enquêtes directes et d'un contact dense, amical et prolongé avec la population. Même si cette thèse utilise largement les instruments que la colonisation française a mis en place en Indochine, les archives administratives de la cartographie, les cadastres et les photographies aériennes et une structure purement coloniale (telle que l'École Française d'Extrême-Orient), la nouveauté se situe dans l'approche : l'Ailleurs est considéré pour lui-même car l'auteur reconnaît qu'un pays tropical peut posséder une richesse humaine et historique comparable à celle des pays européens.

Marie-Albane de Suremain, Les cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale : enjeux d'une construction : 1952-1963, M@ppemonde 92 (2008.4)
<http://mappemonde-archive.mgm.fr/num20/articles/art08404.pdf>

Entre 1952 et 1963, l'Institut français d'Afrique noire publie cinq cartes ethno-démographiques représentant l'Afrique occidentale de manière très synthétique au 1/1000000. Signe d'une démarche scientifique encore très positiviste et descriptive, elles représentent la distribution démographique et la répartition ethnique de la population. Les difficultés sont multiples : comment figurer des populations en déplacement, dont les identités se laissent mal enfermer dans des taxonomies ethniques et sans unité de mesure commune ? Cet ensemble est significatif des évolutions de la cartographie coloniale, qui prolonge en Afrique des ambitions encyclopédiques révolues en métropole et s'intéresse à la catégorisation ethnique de la population, ce qui renvoie à des enjeux politiques. Mais les ethnologues, sociologues et géographes inventent aussi de nouvelles manières d'aborder territoires et populations en Afrique... L'initiative de ce projet revient à Théodore Monod, directeur de l'IFAN, formé au Muséum d'Histoire naturelle, soucieux de systématiser dans tous les domaines scientifiques la collecte d'informations à propos de l'Afrique de l'Ouest et d'en assurer la diffusion de manière synthétique...

Parallèlement à la conquête et à l'implantation coloniale, une première génération de cartes à petite échelle est élaborée. En 1886, le géographe Henri Mager publie un Atlas colonial, qui rassemble des contributions d'autorités scientifiques et de figures politiques engagées dans l'expansion coloniale (Mager, 1886). Les territoires sont représentés, successivement, par des cartes à petite échelle, mêlant quelques données de topographie, d'hydrographie, de toponymie, accompagnées d'un texte de présentation des données climatiques, de la faune et de la flore. Les indications à propos de la population restent, elles, très rapides. Cette approche participe du processus, ou au moins du projet, de prise de possession d'un territoire à coloniser, à transformer pour le rendre productif et l'exploiter...

Durant l'entre-deux-guerres, après la phase des missions de reconnaissance, tout l'espace colonial paraît délimité et approprié, du moins sur le papier. Le cadre institutionnel s'affermi : le gouvernement général d'AOF crée un service géographique en 1904, interrompu par la Première Guerre mondiale et rouvert en 1922. Sous la direction du commandant Édouard de Martonne, frère du géographe Emmanuel de Martonne, il reçoit pour mission de réaliser la carte de l'AOF, en liaison avec le service géographique de l'armée et les établissements scientifiques français et étrangers...

Des cartes à des échelles différentes s'articulent sur un même espace : la carte topographique d'exploration au millionième, du type dit « Carte du Sahara et régions limitrophes », couvre l'AOF. La carte de reconnaissance au 1/500000 correspond à l'espace « utile », l'Afrique littorale, dont le colonisateur espère tirer profit le plus rapidement possible. Toutes deux sont des compilations d'itinéraires et de levés de reconnaissance. Les cartes régulières et semi-régulières, « exactes mais incomplètes », au 1/200000 proviennent de levés entrepris en partant de la côte et s'enfonçant progressivement dans l'arrière-pays des trois colonies les plus directement exploitables et les plus peuplées de l'AOF : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire. En revanche, les régions désertiques ou semi-désertiques au Nord du 16^e parallèle (ce qui recoupe quasiment la limite Nord des cartes ethno-démographiques) ou à l'Est du 6^e degré de longitude Est au Niger, n'ont fait l'objet que d'une topographie d'exploration incomplète.

Cette cartographie reste essentiellement topographique et administrative, politique aussi, participant de la prise de possession symbolique de ces territoires...

Le service géographique de l'AOF produit jusque dans les années 1950 des cartes physiques, des cartes des données administratives, et les cartes du service des mines représentent les richesses du sous-sol. Mais les cartographes s'intéressent aussi d'un peu plus près aux populations, cherchant à les identifier et à en délimiter les contours, en s'appuyant sur des monographies...

Paul Pélissier (1952) souligne qu'il n'y a pas de déterminisme géographique, ni lié à l'eau, ni lié au sol. Bien plus essentielle, pour lui, est la façon dont les hommes tirent parti d'une situation à travers des genres de vie et des techniques originales. Il en va ainsi même dans les zones sahéennes et extrême nord soudanienne où « l'emprise des conditions physiques est la plus forte ». Il explique la dispersion des noyaux de population dans le Nord du Borgou, entre le Niger et la Mekrou, chez les Bariba comme chez les Gourmantché, par un « essaimage de l'aristocratie guerrière, poussant toujours plus loin, et créant de nouvelles petites cheferies, rejoignant constamment des groupes de cultivateurs qui s'étaient mis hors de leur portée », mais sans s'intéresser précisément à l'inscription des hommes dans des terroirs locaux.

Ces cartes thématiques proposent de résoudre les multiples difficultés créées par le passage entre des données démographiques quantitatives et qualitatives et leurs représentations spatiales, construites à des échelles parfois différentes. La géographie française s'est en fait déjà confrontée à ce défi à la fin du XIXe siècle avec des essais de cartographie quantitative, inspirés des travaux allemands en économie politique ou en ethnographie du milieu du siècle (Palsky, 1996). Friedrich Ratzel et son *Anthropo-Géographie* (1882) contribuèrent à donner une impulsion au développement de la géographie humaine porté par l'école vidalienne. Émile Levasseur (1889), historien de formation, joua un rôle de passeur essentiel en développant des travaux d'économie politique, de statistique et de géographie. Il contribua, en particulier, à élaborer la notion de densité et ses usages en statistique. Les géographes vidaliens intégrèrent ces données et laissèrent de côté les limites administratives pour fonder davantage le travail de cartographie à l'échelle de régions ayant une cohérence géographique. Cet ensemble de cartes ethno-démographiques s'inscrit dans une évolution de la cartographie coloniale qui connut en accéléré un parcours similaire à celui suivi par la géographie métropolitaine. Dans les années 1920, l'Atlas des cercles de l'AOF était essentiellement topographique et administratif à grande échelle (Martonne, 1924), celui de Paul Pollachi (1929) essentiellement politique, à petite échelle et dans une faible mesure économique. Trente ans plus tard, cette cartographie thématique est fondée à la fois sur une couverture topographique globalement maîtrisée et un appareil statistique plus important qui ouvrent tout un champ de possibles, en l'occurrence mettre en relation des données quantitatives concernant le peuplement et des aspects plus qualitatifs comme l'identité ethnique...

Les territoires représentés étaient certes colonisés, mais le découpage de l'espace à cartographier n'apparaît guère colonial dans le sens où les frontières entre colonies françaises et territoires sous une autre domination n'ont pas été indépassables et où les limites des feuilles ont été géographiques...

Cette entreprise ethno-démographique traduit la culture très positiviste de Théodore Monod, qui n'est guère coloniale en soi, mais dont il a essayé de prolonger les méthodes en contexte colonial... Son impact s'est avéré toutefois rapidement limité. À l'usage les pratiques des

scientifiques s'éloigne de ces vastes horizons encyclopédiques. Les analyses les plus approfondies portent sur des territoires à grande échelle...

Ces cartes représentent une grande entreprise de la cartographie coloniale des années 1950, mobilisant des équipes pluridisciplinaires pendant plus de dix ans, mais dont on peut interroger la « géographicit  » ainsi que le caract re colonial. En effet, l'impression de couvrir de mani re syst matique l'Afrique de l'Ouest de fa on tant quantitative que qualitative,   travers la r partition des densit s ou la distribution des ethnies, c de vite la place   la sensation d'une vue cavali re en trompe-l' cil.

Quant    tre coloniales, ces cartes repr sentent bien des espaces colonis s   travers le prisme de l'ethnie, selon des typologies h rit es et raffin es au fil des g n rations de chercheurs. Mais le commentaire de ces cartes en souligne de fa on tr s critique l'impr cision, invitant d j    privil gier des crit res culturels — la conscience que les populations repr sent es ont d'elles-m mes — et une approche sp cifiquement g ographique fond e sur les genres de vie, projet finalement peu suivi par les diff rents auteurs et absent des l gendes des cartes. Comme l'ont fait de multiples travaux d'histoire de la g ographie coloniale puis tropicale, on pourra souligner que s'int resser aux genres de vie est une mani re pour les g ographes de rester loin du politique, en l'occurrence de la prise en compte de la sp cificit  de la situation coloniale et des tensions politiques et g opolitiques li es   la d colonisation et   la fixation des fronti res nationales. Tout autant qu'une mani re d' viter l'instrumentalisation par des enjeux politiques   l' chelle nationale, c'est aussi une mani re de s'int resser   la capacit  d'action et d'innovation des Africains ou de conjuguer le politique, au sens large du terme,   une grande  chelle. C'est   cette entreprise g ographique, attentive aux terroirs et   la fa on dont des soci t s africaines y vivent et les transforment que s'appliquent les g ographes Paul P lissier et Gilles Sautter, au cours de la d cennie suivante, en lançant la collection des *Atlas des structures agraires au Sud du Sahara* qui rassemble 22 volumes, publi s entre 1967 et 1987, et qui re oit alors le meilleur accueil de la communaut  scientifique g ographique.

Cristina D'Alessandro, « Montrer l'ailleurs africain : les g ographes africanistes et l'iconographie photographique », *L'information g ographique*, 2006/3 (Vol. 70) <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2006-3-page-72.htm>

Si la g ographie africaniste est un ensemble h t rog ne, dont les limites ne sont pas clairement identifiables, ces g ographes inaugurent sans aucun doute la g ographie de terrain en Afrique subsaharienne francophone. Cette g ographie, qui fait preuve de grande originalit , se d veloppe d s la fin des ann es 1930 et reste active jusqu'  la fin des ann es 1970 (D'Alessandro, 2003). C'est la p riode cruciale pendant laquelle la colonisation fran aise de l'Afrique entre dans une phase de crise irr versible qui se termine par l'Ind pendance et la constitution d' tats affaiblis par l'h ritage difficile du pass  et de ses probl mes. Les g ographes africanistes montrent avec talent combien ce processus d'ind pendance est p rilleux : il n'est pas  vident de se d faire d'un pass  toujours pr sent dans les espaces et ses dynamiques. C'est aussi le moment o  les g ographes fran ais d veloppent d'autres mani res de penser l'espace des soci t s, qui ne sont plus celles de l' tude des milieux de la g ographie vidalienne : les g ographes africanistes sont parmi ceux qui montrent par l'exemple que d'autres « nouvelles g ographies » sont possibles. En insistant sur les faiblesses explicatives de la g ographie vidalienne (inadapt e   rendre compte des espaces africains

qu'ils étudient et des problèmes qui les affectent), les géographes africanistes participent au mouvement de rénovation de la discipline, qui conduira à la naissance d'une géographie urbaine française, mais aussi à la transformation de l'approche régionale et au développement des approches systémiques. La géographie africaniste française nous permet de réfléchir sur la centralité de la photographie dans les textes, la signification de son utilisation et les messages qu'elle veut transmettre. En effet, pour ces géographes la carte n'est qu'une typologie iconographie accessoire, alors que la photographie est une manière de « faire voir » au lecteur des réalités qu'il ne connaît pas directement. Il y a donc un lien entre le statut de géographe africaniste et un certain emploi de l'iconographie : la prédilection pour la photographie et un usage hautement connotatif de cette iconographie dans les textes ont été des paramètres importants pour identifier les géographes africanistes...

« La photographie apporte une caution d'objectivité dans la représentation de l'indigène, en particulier à travers les milliers de cartes postales "scènes et types" qui circulent au début du siècle. Ces "indigènes" qu'il fallait coloniser devaient être intégrés par l'image. [...] On les mettait à bonne distance : étranges, mais assimilables. [...] La photographie ethnographique, coloniale ou exotique, ou les trois à la fois, permet de montrer une réalité mise en scène selon les canons esthétiques et anthropologiques du pittoresque. Elle permet de faire mentir le réel en même temps qu'elle atteste...

D'un point de vue strictement dénotatif, les photographies nous montrent des villages, des concessions ou des cases, voire des paysages aménagés par les sociétés villageoises (champs, jachères, etc.). Mais, au niveau connotatif, on veut également faire voir les activités villageoises, parmi lesquelles l'agriculture prévaut amplement sur d'autres occupations telles que la pêche ou la chasse, par exemple. Il convient, néanmoins, pour évaluer correctement le pouvoir connotatif de ces images, de prendre aussi en compte la relation plus ou moins stricte entre le texte et l'image et l'importance du commentaire, qui peut éventuellement s'ajouter à la photographie » (Razac, 2002, pp. 58-59)... Pour ce qui est des photographies qui se trouvent dans les textes plus proprement consacrés à la colonisation en actes, d'un point de vue dénotatif, elles reproduisent souvent des plantations, des cultures mécanisées et plus rarement des usines de traitement... Les photographies que l'on peut trouver dans les textes qui portent sur le phénomène urbain sont souvent seulement dénotatives. Cela peut s'expliquer par le fait que les géographes africanistes ont du mal à saisir la spécificité du phénomène urbain africain. En outre, à ce stade, les études de ce genre sont encore peu nombreuses et presque toujours descriptives.

Retailé Denis. L'espace nomade, Revue de géographie de Lyon, vol. 73, n°1, 1998. Varia. pp. 71-82, http://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1998_num_73_1_4804

Quelques personnages stéréotypés garnissent les tableaux géographiques au point de les fixer dans des scènes de genre dont tous les ressorts sont connus. Le nomade est de ceux-là, en opposition au sédentaire, les deux formant un des principaux couples de tension dans l'explication géographique. Le nomade a souvent et très précocement alimenté la métaphore du mouvement et de la liberté géographique, il a fui l'adaptation par le déplacement, alors

que le sédentaire a prosaïquement porté l'identité par le lieu et adapté les choses et les êtres en les transformant sur place...

Pourtant, la réduction disciplinaire de la géographie à l'opération de découpage et de nomenclature, conduit à distinguer aussi l'espace du nomade comme une surface spécifique, isolable, refermée sur des caractères propres et explicatifs comme l'aridité. Il se construit, alors, une définition forcée qui peut convenir au tableau géographique des genres de vie bien délimités mais qui néglige la très forte originalité conceptuelle du nomadisme. On ne peut le réduire à un sous-développement ou un à avortement du processus d'organisation de l'espace, en prenant l'espace sédentaire comme modèle ; on ne peut même pas vraiment aborder l'espace nomade en opposition à l'espace sédentaire. C'est une autre conception du monde et des hommes. L'actualité du nomadisme n'est pas donc dépassée, au contraire. Le nomadisme historique semblait une adaptation aux situations écologiques marginales, plaçant les nomades presque en dehors du monde et de son développement. Mais en observant les pratiques spatiales et sociales de ces nomades en voie de disparition, nous rencontrons quelques problèmes contemporains comme les nouvelles mobilités, les identités défaillantes etc. qui pourraient être avantageusement traités selon ces métriques trop ignorées du nomadisme...

Si la critique de la notion de genre de vie n'est plus à faire, la posture d'interprétation qui la gouverne est toujours bien visible dans les manières de globaliser des populations sans aucune méthode, en prenant pour évidence des unités parfaitement contestables. "Le" nomade, par exemple, serait le type idéal de tous les nomades après qu'a été isolé ce qui fait sa nature la mobilité. Rien n'est plus approximatif que cette simplification qui n'obéit pas aux règles de la modélisation, et qui apparaît bien légère lorsque l'on en reprend les éléments. Le genre de vie nomade est une extension, en confusion souvent, du genre de vie pastoral défini d'abord par Ph. Arbos pour l'élevage transhumant des Alpes. Le déplacement est au centre de sa définition spatiale mais d'autres aspects, au moins aussi importants, y sont compris. C'est bien sûr la présence de l'animal en troupeau comme consommateur intermédiaire face aux contraintes écologiques. Ce milieu est par ailleurs "construit" non sur l'homogénéité du désert mais sur la complémentarité des sites joints qui forment un territoire. Plus large que le pastoralisme, le nomadisme est une organisation sociale plus qu'une organisation technique, une disposition spatiale plus qu'une adaptation écologique...

La structuration de l'espace désertique

Vu de loin, le Sahara est peuplé en continu sur ses rives mais en noyaux distincts dans son cœur. Nous pouvons isoler ces noyaux parce qu'ils se présentent sous la forme de la sédentarité majoritaire ou d'un peuplement nomade de très faible circulation (quelques dizaines de kilomètres). Plus significativement, ces noyaux de peuplement sont appuyés sur des établissements oasiens et urbains dont le caractère nomade n'est jamais premièrement retenu. Les noyaux du peuplement désertique sont reliés par des axes courant du nord au sud du grand désert (et partiellement d'est en ouest), les routes transsahariennes étant regroupées en fuseaux ethniquement spécifiés... En grossissant le point de vue pour ne plus retenir qu'une boucle d'échange, mais en conservant une identité forte comme pivot, les Touaregs du Hoggar, nous pouvons construire un modèle fonctionnel de l'espace nomade qui remplit de contenu social les allées et venues à travers le désert... La société et l'espace nomades sont des réalités pratiques assez communes, éloignées des significations idéologiques qu'on leur prête. C'est dans un village de contact, entre ce qui est habituellement considéré comme le domaine des sédentaires et le domaine des nomades (mais nous

commençons à comprendre qu'un tel partage n'a pas beaucoup de sens), que la relation apparaîtra des sociétés et de l'espace qui est à la fois un support d'activité, un enjeu et une formidable contrainte, ici où l'occupation est discontinuée.

L'idée d'espace nomade

Pour résumer, l'espace nomade est tendu entre des lieux éloignés séparés par de vastes vides ; chaque lieu appartient à un temps organisé, le territoire trouvant son lien dans le calendrier et non dans la frontière ; en chaque lieu la diversité humaine, sociale, économique se trouve concentrée, reproduisant presque la totalité de l'environnement... Dans l'espace nomade, l'étendue, évaluée comme un vide dans nos approches fonctionnelles, est survalorisée comme espace de la guerre ou de la circulation. Là disparaît toute forme de contrainte, là s'opère la renaissance, la réaffirmation rituelle... Le nomadisme est le lieu d'une véritable mythologie, le désert est fantasmé au moins autant par ceux qui le parcourent que par ceux qui le scrutent depuis ses marges, attirés par ses mystères ou craignant ses débordements foudroyants. Au coeur de ces fantasmes, la liberté paradoxale qui est atteinte dans cet envers du paradis, s'allie au dénuement. Il n'est de nomadisme que dans le dénuement matériel.

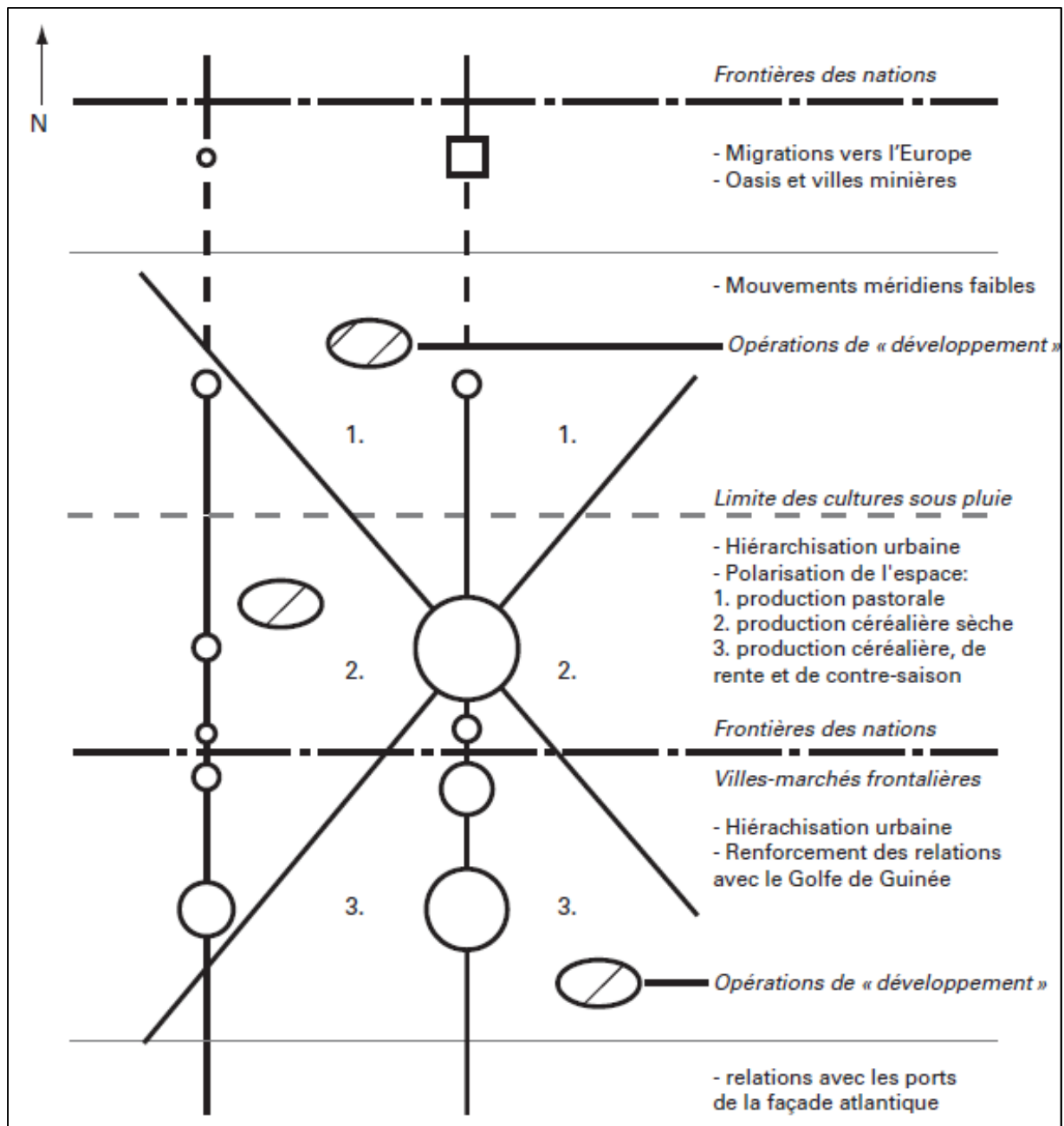
A travers le Sahara, s'étendent des "fuseaux" nomades ethniques qui assurent les jonctions entre les deux rives du grand désert. De part et d'autre, des foyers de peuplement sédentaire et des empires organisent les espaces sahéliens... Ces empires n'ont pas connu de limite au sens de la ligne frontière, ce qui se note encore aujourd'hui il faudra bien comprendre que la question du Sahara occidental ne trouvera jamais de solution dans le droit international qui est un droit interétatique... Impossible de tracer une limite zonale et écologique les noyaux de peuplement laissent entre eux des vides intercalaires, aux mêmes latitudes et aux mêmes qualités écologiques globales mesurées par les précipitations. Même au nord où la montagne pourrait ajouter la barrière des pentes aux limites pluviométriques, les nomades sont présents jusque dans les bassins intérieurs alors que les sédentaires, par pulsation au moins et localement dans les oasis en goutte, gagnent sur le désert. La distinction n'est décidément pas pertinente dans un système qui lierait pluviométrie, choix de l'élevage ou de l'agriculture et nomadisme et sédentarité... Cette structuration méridienne est une condition de survie pour les populations résidant en temps normal dans les déserts, dont nous avons retenu que la contrainte majeure n'est pas tant l'aridité que l'espacement des niches écologiques habitables... L'espace nomade est un espace d'échange social, organique comme l'on dit parfois, qui enregistre l'institutionnalisation de la société par ses traits fondamentaux de la circulation entre des lieux complémentaires et hiérarchisés ; l'espace nomade n'est pas un espace d'errance, il n'est pas une périphérie délaissée avant que s'impose la vision de l'État et du territoire de production. C'est un espace impérial qui compense par la valeur de l'image et l'idéologie ce qui n'est pas dans la richesse matérielle... L'espace nomade est un espace ouvert... L'espace nomade serait-il un espace d'équité ? C'est le problème qu'il faut maintenant traiter, dans des travaux à venir mais difficiles du fait de la disparition du nomadisme. De toute manière, les modèles décentrés et transposés ne sont jamais très efficaces. Il reste la consolation du concept. L'espace nomade est une épure et même si les nomades vrais ne sont plus que quelques centaines de milliers à travers le monde, leur conception s'étend sur de beaucoup plus vastes étendues démographiques, le relais de la ville impulsant un mouvement de diffusion du modèle jamais connu dans de telles dimensions.

Olivier Walther, Denis Retailé, Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale, Autrepart, 2008/3 (n° 47) , <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2008-3-page-109.htm>

L'hypothèse de l'espace mobile est testée ici. Fondée sur la mobilité généralisée qui est plus que la circulation en comprenant la fluidité de l'espace lui-même, elle interdit d'arrêter en modèle une organisation rationnelle de l'espace, pour toujours ou presque, par des investissements durables. Si les « bailleurs » tout comme les États jouent encore la carte du fixe, leurs contradicteurs les suivent également en revendiquant la même chose : le territoire d'État et la souveraineté sur le territoire-ressource (Sahraouis, Touareg) mais aussi toutes les autres critiques portées de type « altermondialiste » qui, elles aussi, pensent « territoire ». Or qui saura dire quel est le bon territoire, la bonne limite, la bonne exploitation des ressources localisées lorsque le mouvement est l'état « normal » ? La diversité des idéologies spatiales a bien été laminée au profit d'une seule qui s'est imposée par le haut. Mais c'est autre chose qui se joue dans les circonstances concrètes en dehors des exploitations doctrinales. C'est pourquoi nous tentons l'hypothèse de la mobilité généralisée... Alors qu'une longue tradition d'aménagement puis de développement avait conduit à quadriller le Sahel dès l'époque coloniale en isolant des zones de mise en valeur, les stratégies spontanément mises en oeuvre durant la sécheresse de 1972-1973 ont révélé la persistance de conduites « mobiles » qui ne menaient pas toutes à la clochardisation. Des solidarités spatiales ont été redécouvertes, montrant des organisations du système des lieux au long de méridiens ou de fuseaux, expliquant, sur la longue durée, les foyers de densités relatives fortes de la charnière sahélienne avec sa ligne de villes. Même les frontières zonales d'États sont réapparues poreuses.

Au Sahel, la mobilité a toujours constitué un mode original de gestion de l'incertitude. Dans la profondeur des temps précoloniaux, disons du VI^e siècle à 1900, le modèle sahélien de structuration de l'espace est fondé sur des flux méridiens qui illustrent le fait que les structures politiques de cette époque sont essentiellement urbaines et marchandes concernant aussi bien le Sahara que le Sahel, et même au delà, puisque le réseau l'emporte sur le territoire. Dans cet espace de circulation, des marchés occupent les maillons d'une chaîne liant progressivement l'Afrique du Nord à la côte du Golfe de Guinée et possèdent la particularité d'être à la fois mobiles et non hiérarchisés... Cette organisation fut bouleversée par l'inversion géographique coloniale qui, même si elle reprend l'alignement des villes de la charnière sahélienne, enclave le Sahel en faisant du Sahara une frontière morte et des nouveaux « territoires » des espaces de production de faible capacité, à la limite de la survie à partir du moment où les mouvements sont contrôlés voire interdits. L'action coloniale a donc conduit à remplacer la configuration des villes-marchés précoloniales par une organisation macrocéphale dans laquelle un rang et une fonction sont attribués à chacun des centres. À chacune des zones bioclimatiques est aussi assignée une vocation de production : activité pastorale en zone saharo-sahélienne, production céréalière sèche en zone sahélienne et cultures céréalières, de rente et/ou de contre-saison en zone sahélo-soudanienne. L'indépendance des États sahéliens et les investissements des programmes de développement n'ont pas fondamentalement remis en cause ce modèle hérité... Soutenus par une vision productiviste de l'espace sahélien et par la nécessité d'y prévenir les famines par l'accroissement de la production locale, les programmes de développement délaissent singulièrement les villes-marchés, les zones frontalières et les réseaux informels, qui constituent pourtant des milieux où se sont reconstituées des logiques économiques adaptées

à la gestion de l'incertitude [Walther, 2007]. Ce désintérêt est parfois justifié par le fait que les réseaux informels et leurs acteurs agissent précisément à l'encontre des logiques intégratives des États, ce qui ne surprend pas : le capitalisme marchand informel est fondé sur la capacité de se procurer des biens négociables là où ils se trouvent, plutôt que d'inciter à les produire dans les zones où les États le souhaitent. De toute évidence, la théorie du développement est durablement tournée vers l'étude de l'intensification des logiques productives, orientée selon les complémentarités offertes par les zones écologiques, plutôt que sur une réflexion intégrant la pluralité des formes d'organisation de l'espace sahélien. En brûlant les étapes génériques, la résultante spatiale de cette combinaison peut se présenter sous une forme graphique (fig. 1), qui assemble en un même temps des structures « contradictoires » à l'analyse mais pourtant liées, ce qui rend l'espace mobile.



Le modèle sahélien de structuration de l'espace postcolonial

La contradiction qui résulte des logiques de l'État appuyé par les programmes de développement d'une part, et celles des acteurs économiques d'autre part, conduit à une forte désarticulation des espaces sahéliens, toujours considérés comme des lieux marginaux et enclavés. Au travers de nouvelles limites, la colonisation et l'État-nation ont conduit à reconstituer des fronts d'échange, parfois décalés par rapport à l'ancienne charnière sahélienne qui passait par des villes comme Tombouctou, Gao ou Zinder. Sur ces frontières, sont venues s'implanter des activités économiques précisément liées aux différentiels monétaires et législatifs. Alors que les anciens marchés étaient situés à l'interface des logiques de production et de circulation selon un axe méridien, le pouvoir colonial a forcé les logiques marchandes à se réorganiser selon d'autres perspectives, recréant un espace qu'il est toujours possible de qualifier de sahélien, au sens socio-économique et non plus bioclimatique. Ce *rivage* contemporain, dominé par des logiques commerciales informelles et périphériques,

constitue ainsi une tentative profondément moderne des populations sahéennes de répondre à la désarticulation de leur espace marchand. Loin de s'apparenter à un déni de « développement », les initiatives des acteurs qui oeuvrent à son économie sont aujourd'hui reliées à l'économie globale, puisque les marchés considérés se sont ouverts aux échanges internationaux, d'abord à la faveur de l'économie de rente, puis de la mondialisation des flux... Dans le contexte d'incertitude qui prévaut, les sociétés locales ont pourtant conservé une autre culture de l'espace qui n'est ni une donnée, ni un support neutre. C'est un instrument qu'il convient d'aborder à travers sa propriété : la mobilité. Très éloigné de la doxa géographique, l'espace mobile n'est cependant pas une originalité à la fois locale et marginale d'un Sahel dont on a pu se demander s'il ne faudrait pas le déménager [Gallais, 1976, conclusion]. Ce qui se présente là, au contraire, semble résumer, dans une version simple, les nouvelles conditions spatiales de l'économie mondialisée. À ceci près que les sociétés du monde vivent pour leur très grande majorité dans une conception sédentaire de l'espace et sont souvent conduites à juger la mondialisation comme une crise. Cet élargissement du Sahel au monde pour audacieux qu'il puisse paraître, a au moins le mérite de pointer le besoin de rouvrir quelques dossiers scientifiques comme celui de la géographie culturelle (cultures de l'espace, espaces des représentations) ou celui de l'économie culturelle.

Denis Retaillé, « Présentation générale : l'Afrique dans l'Information géographique 1936-2003 », *L'information géographique*, L'Afrique, Hors-Série n°1, Paris, 2003

Les approches géographiques du continent africain ont évidemment évolué. Au plan de la méthode en particulier, et sans entrer dans un débat qui a vécu, la géographie africaniste comme dans toutes les situations de décentrement nécessaire, a dû très précocement et très explicitement se rapprocher des autres sciences sociales, en particulier l'anthropologie, ce qui explique l'absence ou presque de l'évolution spatialiste qui marquait la discipline par ailleurs. Autrement dit les avancées méthodologiques ont bien existé mais dans une direction que la discipline ne reconnaissait que fort peu, dominée qu'elle était par le passage au paradigme dit de « nouvelle géographie ». Il y a dans la géographie africaniste comme dans la géographie des autres ensembles géographiques exotiques, une attention forcée à des problèmes qui semblent aujourd'hui s'imposer à l'ensemble du monde par le rapprochement nécessaire d'échelles d'investigation et d'explication placées aux deux extrémités qui éclairent différemment les objets intermédiaires (disons les régions) dont les définitions n'entrent que difficilement dans les cadres de généralités fixés : ici les régions « naturelles » ou les régions « fonctionnelles » y prennent des profils beaucoup plus sociaux. Pour résumer, la géographie africaniste, lorsqu'elle n'est pas ou plus inventoriale (héritage de la géographie coloniale) est beaucoup plus humaine.

Il reste encore à se libérer d'un problème de délimitation de l'objet propre à la discipline géographique dans ses exercices canoniques comme la recherche de l'unité et de la diversité, celle de la bonne limite, ou encore celle des types associés à une formulation générale. La superposition de la délimitation continentale et de la définition d'une identité géographique appelée « Afrique » n'a guère de sens. Ou alors Afrique n'a d'utilité que comme rassemblement incontestable d'une liste de contrées qui n'ont que la continuité topographique comme lien. Mais le « lieu » est chargé de signification : l'Afrique est le continent noir, le stéréotype du pays chaud, et, depuis une haute antiquité, quelque chose qui ressemble à l'enfer sur terre : la terre maudite à l'écart de l'histoire et, partant, à l'écart de la « civilisation ». Les textes consacrés à l'Afrique du Nord et ceux qui abordent l'Afrique australe

n'enregistrent pas ce parcours. Ils restent calés sur une géographie régionale évoluant vers l'observation de l'organisation de l'espace, mettant en évidence les grands plis des territoires comme on peut le faire dans les contextes européens, suivant d'ailleurs les mêmes principes et les mêmes indicateurs. C'est là qu'Afrique comme unité continentale perd son sens et que le concept mou de « continent » nuit à la sûreté du concept exigeant de « géographie ». Il y a dix ans, j'essayais d'exprimer le « besoin de parler de l'Afrique autrement qu'en surface », y compris pour ce qui concerne les « réseaux » ; [...] Dans la même veine, je suggérais la nécessité d'approcher à nouveau les acteurs selon leur « spatialité » et non pas selon leur identité auto-réalisée, d'observer les actes plutôt que les annonces, les réseaux de solidarité et non les réseaux fonctionnels observables à travers les interactions et autres corrélations à distance. Le travail sur l'Afrique comme sur les sociétés culturellement très éloignées mais totalement prises dans le registre du discours, et plus encore des énoncés européens, présente cette richesse : la possibilité de saisir d'autres formes d'espaces en même temps que d'autres formes de sociétés, d'autres mondes possibles...

Erik Orsenna, « Nous avons besoin d'Afrique », Le Monde, 12 janvier 2014.

L'Afrique s'est réveillée. Comme un volcan. De formidables énergies se libèrent du fond de sa terre. Habitants de la vieille Europe aux cratères endormis, nous sommes partagés entre la terreur et l'envie. Et dans cette Afrique, comme il en va des volcans, les pourtours sont souvent fertiles tandis que le cœur n'en finit pas d'exploser : Sahel, Sud-Soudan, Somalie, République centrafricaine, Kivu. Pendant ce temps-là, au bord des océans Atlantique et Indien, la plupart des pays se développent à un rythme asiatique. Les idées générales trompent toujours les paresseux, ceux qui veulent comprendre trop vite. Il n'y a pas une mais des Afrique. Alors, comment expliquer, malgré toutes ces différences, ce sursaut ? Et pourquoi tant de violences plutôt concentrées au centre du continent ? Pour la première question, rien de plus simple. L'Afrique a tout ce qu'il faut pour se développer. Et d'abord une population qu'on dit trop nombreuse. Avec raison. Car la transition démographique tarde et les années à venir seront inconfortables. Mais l'urbanisation progresse. Avec elle, des tensions, inévitables, mais aussi de meilleures chances d'éducation pour les filles. A la survie, bataille de chaque jour, se substitue le projet qui suppose la confiance.

Autre révolution : l'élargissement du champ des partenaires. L'Afrique ne commerçait qu'avec ses anciens colonisateurs. L'arrivée des Chinois, suivis par beaucoup d'autres, a rappelé qu'était mort le temps des rentes et des positions acquises. De même pour les matières premières. Longtemps, l'Occident les a récupérées pour pas cher. Et ce faible coût a bien soutenu sa croissance. Cette époque est révolue. Partout les négociations se tendent. Justement parce que la concurrence se fait plus rude. Est-ce à dire que les économies locales profiteront de cette manne ? Tout dépendra de la capacité à créer sur place de la valeur ajoutée et à redistribuer de la richesse, donc du pouvoir d'achat. Ne vous inquiétez pas. Je ne souris pas encore aux anges. Je sais tout ce qu'il manque à l'Afrique. A commencer par les infrastructures. Savez-vous que plus du tiers de la production agricole pourrit au bord des champs, faute d'entrepôts, de camions et de routes convenables ? A l'Afrique, il faut aussi des systèmes de santé, pas seulement concentrés sur certains quartiers privilégiés de la capitale, il faut un meilleur respect des femmes, il faut des contraceptifs n'en déplaise aux hiérarchies religieuses, souvent irresponsables), il faut plus d'éducation, il faut, il faut... Je vais vous dire ce qu'il faut d'abord, et même si cela ne suffit pas : des Etats. Plus l'Etat est faible, plus les

bandits s'installent aux manettes de la nation et plus les peuples souffrent. Cette vérité se constate partout, de l'Amérique latine à l'Afghanistan en passant par nombre de pays d'Afrique, les plus fragiles en même temps que les plus violents, ceux-là même du cratère, le coeur du volcan. Il y a juste vingt et un ans, avec Eric Fottorino et Christophe Guillemin, nous avons écrit *Besoin d'Afrique* (Fayard). J'entends encore les ricanements. Oui, nous avons besoin d'Afrique. Pour la croissance comme pour la sécurité. Celle-là ayant quelque chance de favoriser celle-ci. Nos destins sont liés.

Sylvie Brunel, *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2014, p. 9-11.

[Le titre renvoie au débat suscité par l'ouvrage de l'agronome René Dumont « L'Afrique noire est mal partie » paru en 1962, où l'auteur décrivait méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation...]

54 pays, plus d'un milliard d'habitants, 30 millions de km², presque le quart des terres émergées, et surtout une image dans la mondialisation qui a radicalement changé : l'Afrique est devenue dans les médias le continent qui gagne. Les publications la mettant à l'honneur en s'ébaudissant sur ses formidables taux de croissance se multiplient. Quel singulier renversement en quelques années! Dans la dernière décennie du siècle précédent, l'Afrique restait en effet perçue comme une terre de désastre, dont Hermann Cohen, le secrétaire aux Affaires étrangères de Bill Clinton, disait au début des années 1990 qu'il fallait arrêter de jeter de l'argent dans ce « trou à rats », ajoutant que le continent aurait pu être rayé de la carte sans que la face du monde en ait été changée ... Le paradoxe africain réside dans le fait que cette image-là n'a pas totalement disparu, loin s'en faut: en 2014, qu'il s'agisse de la Centrafrique, du Soudan du Sud, du Sahel ou de la République démocratique du Congo, les discours alarmants sont toujours de mise. Il existe ainsi trois représentations de l'Afrique qui se chevauchent et se superposent dans la mondialisation :

L'Afrique de la misère, en proie au chaos et à la désespérance, qui reste du ressort des interventions militaires et de la charité humanitaire, celle des réfugiés, des déplacés et de la prédation. Nier cette Afrique-là serait une grave erreur: près de la moitié de la population africaine vit toujours dans la grande pauvreté, principalement dans en milieu rural et dans les pays en guerre. (...).

L'Afrique de l'exotisme, celle des parcs naturels et des populations "authentiques", perçue comme une immense réserve d'éléphants, où des touristes en nombre certes encore très limité mais en forte augmentation se précipitent pour photographier villages de cases et les gorilles et admirer les fameux "big five", le lion, le léopard, le buffle, le rhinocéros et l'éléphant (...). L'Occident manifeste ainsi à l'égard de l'Afrique ce que l'on pourrait appeler "le syndrome de Tarzan" qui consiste à cultiver la certitude de sa compétence gestionnaire face aux peuplades indigènes. (...).

L'Afrique émergente enfin. Une troisième Afrique est récemment apparue dans les représentations, celle d'un continent qui semble enfin être en train de décoller, avec des taux de croissance à deux chiffres et des investissements étrangers directs qui rappellent ceux de la Chine au début des années 2000, l'intégration de l'Afrique du Sud dans les fameux BRIC'S, le renversement des flux migratoires entre le Portugal et l'Angola, un désendettement exemplaire, une classe moyenne équivalente à celle de l'Inde, plus de 700 millions de téléphones portables en circulation...C'est la nouvelle majeure de ce nouveau siècle: les

attributs de l'émergence semblent enfin réunis dans ce continent immense. Grenier potentiel du monde, future atelier de la planète, avec un milliard de personnes qui ne demandent qu'à pouvoir travailler et consommer, enjeu géopolitique de premier plan dans l'accès aux matières premières, avec des gisements d'énergie et des réserves de terre sans égal, l'Afrique qui dispose à elle seule non seulement un tiers des ressources naturelles mondiales mais aussi d'immenses espaces apparemment vacants semble cette fois "bien partie" et très bien partie. Disposer de la moitié des terres arables inemployées dans le monde est un atout précieux à l'heure où l'agriculture devient un secteur stratégique alors que les rendements, encore très faibles, laissent espérer un potentiel d'accroissement de la production qui pourrait mettre durablement le tiers de la population qui souffre de la faim à l'abri de l'insécurité alimentaire. Le continent africain présente ainsi l'immense avantage de disposer de ce que l'un de ses meilleurs connaisseurs, le banquier franco-béninois Lionel Zinsou, qualifie de la "maîtrise des raretés", ce qui lui donne des avantages comparatifs exceptionnels dans la mondialisation.

[A la fin de cet ouvrage, Sylvie Brunel identifie cinq grands défis pour l'Afrique de demain. Ils sont colossaux : celui de l'accroissement de la productivité agricole, celui de l'éducation et de la formation, celui de l'eau, celui du dérèglement climatique et enfin celui de la gouvernance. Comment construire un cadre économique favorisant la croissance inclusive indispensable ? La réponse est claire : il appartient aux Africains, et à eux seuls, de relever ces cinq défis, et de promouvoir un développement solidaire et, avec des programmes de redistribution résolument volontaristes, se calant sur les ressources de la solidarité et sur la modernité la plus inventive.]

David BEDOURET (2011). « Les manuels scolaires de géographie : une vision exogène déformée de l'Afrique noire ». HUMMEL Pascale, Mésavoirs étude sur la (dé)formation par la transmission. Paris : Philologicum, p.145-158.

La géographie scolaire produirait des savoirs déformés ! Alors que l'enseignement de la géographie s'est fixé pour objectif « de développer chez l'élève la connaissance du monde qui l'entoure, de lui fournir les éléments et les outils nécessaires à sa compréhension et de lui permettre de s'y situer et d'y agir », il maintient chez les élèves un regard du monde sans nuance, naïf et caricatural. L'enseignement de l'Afrique noire illustre ce phénomène, ce continent éloigné du quotidien des élèves semble encore bien nimbé de mystère malgré son étude ou son évocation tout au long de leur scolarité. Nous chercherons donc à montrer que les représentations sont la source de ce mésavoir et que le manuel scolaire est un des acteurs prépondérants de la déformation des savoirs géographiques en diffusant ces représentations...

Depuis les années 1950, l'Afrique noire est surtout étudiée à travers ses espaces ruraux, même si les villes tendent à devenir le centre de toute réflexion géographique. A partir du corpus de manuels sur lequel nous avons travaillé nous relevons que depuis une cinquantaine d'années, les objets géographiques étudiés sont identiques : le cadre naturel, le village et l'agriculture... Les manuels pour répondre au programme divisent l'étude de l'Afrique en une description physique (climat, relief, végétation) et une présentation de l'espace humanisé. Ce découpage correspond à une tradition et à l'héritage de Vidal de la Blache qui persiste dans les raisonnements géographiques et les pratiques pédagogiques. Mais, il aboutit à donner comme image des espaces ruraux, un espace vierge de toute emprise humaine, soit des espaces

abiotiques, c'est-à-dire réservés à la végétation où seuls les animaux règnent en maîtres. Cette nature est montrée sous deux aspects qui sont paradoxaux, soit comme un espace ingrat, dangereux et inhospitalier, soit comme un jardin paradisiaque, un paysage exotique et une invitation au voyage. Dans ce cadre naturel, le village est souvent un espace mythifié...

Il semble être le cœur de l'espace et des sociétés rurales. La case en est l'image dominante et elle se décline sous toutes ces formes devenant le signe d'un certain retard technique. Cet espace habité est décrit comme peu organisé et les auteurs insistent sur leur forme chaotique. Ces villages sont présentés comme immuables, figés, sortis du temps et de l'espace, montrés d'abord comme le résultat d'un rapport de force entre l'homme et la nature où la nature l'emporte car l'Africain n'est pas assez civilisé ; puis ils deviennent le symbole d'une société rurale traditionnelle en marge de la modernité. Cependant, de nos jours la case avec son aspect exotique est positivée.

Les photographies aériennes en couleur ne font que renforcer une certaine esthétique et valorise les villages devenant un espace en osmose avec la nature. L'image des Africains fluctue sur la période étudiée. Elle oscille entre un racisme à peine voilé et un racialisme qui se mue à partir des années 1990 en une victimisation. Mais, dans le fond, les Africains sont toujours vus comme des êtres inférieurs par rapport aux Occidentaux. Cette évolution est perceptible dans la façon dont les auteurs nomment les habitants des espaces ruraux : dans les années 1950 ce sont les « Nègres », « Nègresses » ou « Négrilles » ; dans les années 1960 on lui préfère le nom de Noir, terme moins raciste mais comme le fait remarquer Mme Hélène D'Almeida-Topor, le singulier gomme la pluralité et permet de donner des qualités ou des défauts (belliqueux, pacifique, discipliné, farouche) donc de classer ; dans les années 1990, le discours se veut plus généralisant « les hommes », « les paysans », ou encore « les habitants » sont les termes les plus employés ; dans les années 2000 les habitants sont très peu nommés car ils ne sont pas au centre du dispositif, il y a une simple description et analyse des phénomènes, parfois les auteurs utilisent « Africains » au pluriel ou le nom de la région « les habitants du Sahel » par exemple. C'est pourquoi, les manuels en classant et en nommant les habitants, ont aidé à construire et à maintenir un éthnotype, défini par *Les Mots de la géographie* comme un « caractère stéréotypé construit d'après quelques traits jugés représentatifs d'un peuple, sans considération des classes sociales, des cultures et tempéraments individuels, des différences locales ». C'est une idée reçue qui oscille entre « folklore anodin » et « racisme sournois »...

Ainsi, les manuels sont peu sensibles aux dynamiques de ces espaces, s'ils soulignent certaines innovations et intègrent de nouvelles approches conceptuelles comme leur ouverture et leur intégration à d'autres espaces, le rôle de l'homme dans l'aménagement des territoires, la performance d'une certaine agriculture autrefois décriée, ils passent sous silence de nombreuses mutations à la fois économique, sociale, spatiale et symboliques, omissions qui font perdurer certaines images stéréotypées.

Par conséquent, les manuels ont diffusé des représentations qui se sont maintenues tout en évoluant, influencées par des approches conceptuelles différentes : les manuels innervés par un certain racisme dans les années 1950, ont proposé dans les années 1960 des thèses plus racialistes qui s'épanouissent de nos jours dans un certain développementalisme...

Nous avons proposé aux élèves de cm1 et cm2 de nous dessiner un paysage d'Afrique. Ces dessins nous donnent une image merveilleuse de l'Afrique : la ville est complètement occultée alors que la savane est prédominante avec ces hautes herbes, le baobab, et ses animaux sauvages...

Nous avons demandé aux élèves de donner 5 à 10 mots qui caractérisent les espaces ruraux

d'Afrique noire. Plusieurs champs lexicaux apparaissent : celui de la pauvreté, de la maladie et de la mort, de la chaleur, de la guerre et de la savane. L'aspect exotique a disparu : « les habitations sont mal construites », « d'une pauvreté visible », « la population est nombreuse », « il faut travailler dur pour se nourrir car l'agriculture est traditionnelle ». Les réponses à des questions fermées confirment cette vision misérabiliste...

Les enquêtes en classe de 2^{nde} relèvent un discours plus complexe où se mêlent des propos misérabilistes aux descriptions plus positives, l'Afrique devient à la fois répulsive et fascinante. Cette binarité se retrouve dans toutes les descriptions que cela soit sur la population, sur les activités ou sur les paysages. Toutefois, le constat est unanime sur la pauvreté et le manque d'éducation car la population a peu souvent accès à l'école. Elle souffre de malnutrition ou de famine, ce qui engendre maladie et tristesse. A ces considérations négatives se mêlent des propos plus sociologiques où la société est décrite de façon plus neutre voire plus positive : elle semble s'organiser en tribu ou en communauté ; elle vit dans le respect de la tradition, en respectant certains rites ou certaines valeurs comme la solidarité. Malgré les difficultés, la population reste souriante, « aux dents blanches », les hommes chantent et boivent et sont ouverts aux populations étrangères, l'Africain semble débonnaire...

La description des paysages met aussi en évidence deux Afriques : d'un côté une Afrique désertique, où la sécheresse, le manque d'eau sont des éléments fondamentaux. De l'autre, une Afrique plus colorée, plus esthétique et plus exotique avec la savane, la brousse ou la steppe avec ses hautes herbes, avec peu d'arbres qui sont parfois morts et où trône le baobab. Cet espace est peuplé d'animaux sauvages. Nous retrouvons, ici, l'image des élèves du primaire...

Pascal Clerc démontre que la géographie scolaire se construit à travers un « système auto-référencé » où les manuels jouent un rôle fondamental dans ce processus de « mésavoirs »... L'Afrique est alors montrée comme un reflet négatif de l'Occident : à la réussite économique, politique et sociale de la civilisation occidentale s'oppose le continent maudit, terre de toutes les catastrophes. La seconde règle affirme qu'« une identité négative conduit à une construction positive de l'altérité », la dévalorisation de nos sociétés met alors en valeur les Africains, ce qui était montré comme un retard voire une dégénérescence et un rejet, fascine : l'Afrique fait rêver, elle est un espace merveilleux, élément de l'imaginaire occidental qui s'oppose à l'espace concret de l'espace vécu des habitants du Nord. Ce continent devient aussi une source d'inspiration et de régénérescence. Ces représentations, mêmes si parfois elles semblent s'opposer, sont donc fondamentales car elles construisent notre vision du monde et de nous-mêmes. Les visions exogènes construites par la géographie scolaire assoient ce paradoxe.

